



## Berlin Eco

NUMERO 11

© DG Trésor

15 juin 2018

### ACTUALITE ECONOMIQUE

#### ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

La production industrielle a fléchi de manière inattendue en avril. Après une hausse de 1,7% en mars 2018 (par rapport au mois précédent), la production a reculé de 1% en avril (corrigé des prix, cvs-cjo) [selon Destatis](#).

D'après [l'agence fédérale pour l'emploi](#), le taux de chômage (en définition nationale) a poursuivi son recul pour atteindre 5,1% au mois de mai (après 5,3% en avril, en données cvs).

Compte tenu des conflits commerciaux avec les Etats-Unis et de l'incertitude pesant sur l'avenir de la zone euro, [l'institut DIW](#) a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour l'Allemagne en 2018 et 2019. Celles-ci sont maintenant de 1,9% pour 2018 et de 1,7% pour 2019 (contre respectivement 2,4% et 1,9% auparavant).

#### POLITIQUES SOCIALES

La [Cour constitutionnelle fédérale](#) a rejeté la plainte de plusieurs professeurs fonctionnaires qui se défendaient contre l'interdiction de grèves : selon eux, cette interdiction devrait s'appliquer uniquement aux hauts fonctionnaires. Le syndicat GEW envisage de porter la plainte devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Le conseil des ministres a adopté le 6 juin une **réforme du financement de l'assurance maladie** qui prévoit notamment que la cotisation supplémentaire (*Zusatzbeitrag*) sera financée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 de façon paritaire par l'employeur (ou la caisse de retraite) et par le salarié (ou le retraité). Le taux de cotisation supplémentaire qui varie entre 0,3% et 1,7% est actuellement à la charge seule des salariés (ou retraités). Le projet de loi qui prévoit aussi une réduction de moitié à 171€ de la cotisation minimale mensuelle payée par les personnes indépendantes à faibles revenus introduit des allègements de cotisations à hauteur de 8 Md€ par an, dont 4,9 Md€ sont portés par les employeurs. Source : [Ministère fédéral de la santé](#)

La [Commission pour les retraites](#) s'est réunie le 6 juin 2018 pour une séance constitutive. Elle a pour mission de soumettre d'ici mars 2020 des propositions pour un « contrat de générations fiable » à partir de 2025. La [fédération allemande des compagnies d'assurance \(GDV\)](#), qui présentait avec l'institut Prognos un moteur de simulations en ligne, a déclaré à cette occasion que la commission sur les retraites devra réfléchir à reculer l'âge de la retraite dès 2030 ou 2040, à respectivement 68 ou 69 ans dans le contexte de la constante progression de l'espérance de vie.



## ACTUALITE FINANCIERE

### MARCHES FINANCIERS

La Landesbank LBBW et la bourse de Stuttgart ont créé [l'entreprise Debtvision](#), une **plateforme numérique d'émission de *Schuldscheine*** (crédit semi-obligataire) qui aura pour objectif de mettre en contact directement les entreprises à la recherche de capitaux et les investisseurs institutionnels. La numérisation de la plateforme grâce à la technologie *blockchain* devrait permettre de réduire les coûts d'émission. LBBW avait déjà émis avec succès en juillet dernier un *Schuldschein* en recourant au *blockchain* pour les opérations de paiement (cf. BE 9/2017). Il est ensuite prévu d'ouvrir la plateforme au marché secondaire des *Schuldscheine*.

### REGULATION FINANCIERE

Dans sa réponse à une question parlementaire, [le gouvernement](#) a estimé que les **crypto actifs** ne représentaient pour le moment pas de risques quant à la stabilité monétaire et économique, tout en soulignant cependant, le problème de transferts de fonds illégaux et de blanchiment d'argent lié à l'anonymat et à la non-traçabilité des transactions. A ce sujet, une analyse de risques devrait être publiée au cours de l'année 2019.

### BANQUES ET ASSURANCES

Standard & Poor's a dégradé la notation du crédit à long terme de **Deutsche Bank** de A- à BBB+ tout en jugeant néanmoins sa perspective stable. La banque fait, en outre, partie, avec BNP Paribas et Société Générale, des banques dont la BCE analyse la valorisation des obligations, actions et produits dérivés. Par ailleurs, la FDIC, l'organisme étasunien de garantie des dépôts bancaires, aurait placé Deutsche Bank Trust Company Americas, la plus importante filiale de Deutsche Bank aux Etats-Unis, sur la liste les banques à risques tandis que la Fed la considèrerait, avec DB USA Corporation, depuis un an environ, comme une banque en difficulté. Enfin, le président du conseil de surveillance de Deutsche Bank, Paul Achleitner, a minimisé la portée des discussions qu'il a eues avec ses principaux actionnaires et des représentants du gouvernement au sujet d'une éventuelle fusion avec Commerzbank.

Le parlement du Land de Hambourg a autorisé la vente de **HSH Nordbank** à un consortium d'investisseurs composé principalement de Cerberus, J.C. Flowers, Golden Tree et Centaurus. La Commission européenne, la BaFin et la BCE doivent encore donner leur accord et le passage du système de garantie des dépôts de la fédération des caisses d'épargne à celui des banques privées doit encore être réglé (cf. BE n° 5, 8 et 9/2018).

La direction de **NordLB** et ses actionnaires (majoritairement la Basse-Saxe et les caisses d'épargne de Basse-Saxe) envisagent l'option d'une ouverture à des investisseurs privés pour renforcer les fonds propres de la banque, très affaiblie par le poids de ses crédits maritimes. La banque n'exclut pas d'effectuer dans sa filiale immobilière Deutsche Hypo (400 employés) une partie des 1 250 suppressions de postes annoncée en juin 2017 même si elle a, depuis, renoncé à la céder. NordLB a mandaté DBRS comme nouvelle agence de notation. DBRS octroie une meilleure notation à NordLB que Moody's et Fitch en accordant à sa dette long terme *unsecured senior* » [la note « A »](#) et en qualifiant de « positive » la perspective de la banque.



**Copyright**

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

**Clause de non-responsabilité**

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville  
Service Economique de Berlin  
Ambassade de France en Allemagne

**Adresse :**

Pariser Platz 5

10117 Berlin

Twitter: @FRTresor\_Berlin

Rédigé par : Anita Gandon, Tom Levoir, Lucie Petit et  
Laurence Rambert

Revu par : Etienne Oudot de Dainville

Version du 15 juin 2018